



Contestation signature acte notarie

Par **cacanne**, le **07/03/2009** à **13:20**

je viens de consulter une avocate suite a la signature d'un acte notarie pour la succession de ma mere elle ma dit d'ecrire a l'huissier et de preciser que je contestait ma signature car les biens immobiliers de ma mere on ete souestime par l'agence immobiliare pour que l'un de mes freres puisse l'acquerir a moindre frais pourriez vous m'aider a rediger cette lettre car je ne sait pas quel termes employer dans l'attente recevez mes salutations distinguees